

l'économie des Indiens qui sont traditionnellement chasseurs et trappeurs.

La semaine dernière, un groupe de chefs religieux éminents du Canada, sous la direction de l'archevêque Ted Scott de l'Église anglicane, ont visité la région du lac Lubicon et confirmé qu'il y avait bien violation des droits de la personne. Entretemps, à Ottawa, le gouvernement libéral ne fait rien, bien qu'il soit constitutionnellement responsable des Indiens. Lorsque l'existence des Indiens est menacée par des gouvernements provinciaux ou des grandes sociétés, le gouvernement fédéral ne peut rester indifférent. Nous l'exhortons donc à assumer ses responsabilités et à défendre les droits des Indiens du lac Lubicon.

M. le Président: Le temps de parole du député est écoulé.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

L'AUGMENTATION DU CHÔMAGE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le mois dernier, quand le taux de chômage était de 11.3 p. 100, le ministre disait ceci, comme on peut le voir à la page 2368 du *hansard*:

Je lui conseille d'attendre les chiffres de Statistique Canada le mois prochain. Il pourrait avoir des surprises. Que dira-t-il si le chômage est en régression le mois prochain?

Nous avons eu des nouvelles aujourd'hui, mais elles sont toutes mauvaises. Le nombre de mises en chantier a diminué de 18 p. 100, la valeur du dollar a baissé, les taux d'intérêt ont augmenté et le taux de chômage a augmenté de 1 p. 100. Qu'est-ce que le ministre a à dire à ce sujet?

Une voix: Attendez le mois prochain.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis naturellement déçu du taux de chômage annoncé ce matin. Je signale cependant au député que, d'après tous les indicateurs de l'économie, le taux de croissance continue d'être très fort.

Le député a parlé de l'habitation. Je l'invite à examiner les chiffres pour le premier trimestre. Il verra qu'ils dépassent de 10 p. 100 ceux du premier trimestre de 1983.

Comme je viens de le dire, les taux de chômage sont décevants, pour moi comme pour bon nombre de Canadiens, j'en suis sûr. Par ailleurs, si l'on examine les chiffres de plus près, on constate que le nombre d'emplois à plein temps n'a pas baissé, ce qui signifie que la tendance fondamentale de l'économie est toujours à la hausse et que la reprise déjà amorcée se continue. Tous les emplois perdus ont été des emplois à temps partiel.

A mon avis, la conjoncture économique continuera de s'améliorer et le taux de croissance d'augmenter.

Questions orales

Les chiffres relatifs à l'augmentation de la productivité au Canada ont été encourageants ces derniers mois et cette augmentation devrait se traduire par une baisse du taux de chômage au cours des prochains mois.

M. McGrath: C'est incroyable comme le ministre arrive à ne tenir aucun compte des faits! Le nombre d'emplois n'a pas augmenté du tout au Canada depuis septembre dernier, sauf si le ministre considère que 0.2 p. 100 c'est une augmentation. Nous avons 349,000 emplois à temps plein de moins qu'avant la récession. Comment peut-il parler de croissance?

LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Qu'est-ce que le ministre des Finances a à dire au 1.4 million de Canadiens qui sont chômeurs et à qui le ministre ne donne aucun espoir? Que dit-il au demi-million de jeunes à qui vont se joindre, à la fin de l'année universitaire, les étudiants qui seront à la recherche d'un emploi pour financer leurs études? Voudrait-il faire un effort pour parler sensément, pour une fois s'il veut que sa candidature éventuelle à un poste de l'OCDE soit prise au sérieux?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député sait que depuis le creux de la récession dans notre pays, nous avons créé 444,000 emplois. Nos réalisations à cet égard se comparent favorablement à celles de la plupart des autres pays. Pour ce qui est de la productivité, je rappelle à mon collègue qu'elle accuse une hausse très marquée. Pour le mois de janvier, les chiffres les plus récents établissent la croissance économique à 1.3 p. 100, ce qui laisse entrevoir une croissance très vigoureuse en 1984.

● (1120)

Concernant les étudiants et les jeunes, le député sait que le gouvernement a créé une réserve de plus de 1.3 milliard de dollars cette année, pour essayer d'atténuer leur problème de chômage. Une partie de ces fonds servira précisément et tout particulièrement à aider les étudiants au cours de l'été, une fois l'année scolaire terminée. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration et le ministre d'État à la Jeunesse pourront annoncer les programmes en temps opportun.

LA COMPARAISON AVEC LES ÉTATS-UNIS

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. Aujourd'hui, par coïncidence, les chiffres de la population active aux États-Unis ont été publiés en même temps que les nôtres. La comparaison entre les deux est inquiétante pour nous. Par exemple, la population active a augmenté de 0.6 p. 100 aux États-Unis et de 0.4 p. 100 au Canada. Pourtant, au cours de la même période, le chômage aux États-Unis a fléchi de 1.4 p. 100 tandis qu'il s'accroissait chez nous. Le taux de chômage qui a chuté aux États-Unis de 9.2 p. 100 à 7.8 p. 100, a continué son ascension au Canada. De toute évidence, le ministre nous égare complètement en nous faisant suivre la voie économique qu'il a choisie. Je lui demande, maintenant, avant que son budget soit totalement démolé, s'il ne fera pas au moins un exposé économique à la Chambre.